

**Réunion du Groupe de réflexion 2 sur le réexamen de la
Directive « Télévision Sans Frontières »**

**NIVEAU DE PRECISION DE LA REGLEMENTATION EN MATIERE DE
PUBLICITE TELEVISEE**

14 février 2005

**Centre de Conférence Albert Borschette – Salle 0D
CCAB, Rue Froissart 36, 1040 Bruxelles**

Agenda

10.00 Heures – 17 heures :

1. Introduction

2. Discussion

Protection de la santé publique (articles 13 à 15)

Protection des mineurs et de la dignité humaine (articles 12 et 16)

Comment réguler au niveau communautaire.

Mécanismes de co-régulation au niveau communautaire

Critères de réglementation

Règles éventuelles pour l'avenir (voir procès verbal de la 1^{ère} réunion)